



Conseil municipal du 7 septembre 2015 | Délibération 29

### **Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste**

## **Il faut continuer à limiter le trafic automobile, y compris autour de la place Sainte-Anne**

Nous sommes invités aujourd'hui à approuver les études d'avant-projet relatives à l'aménagement de la place Sainte-Anne. Nous sommes tous attachés à cette place emblématique de Rennes et nous approuverons ces études qui permettront de retrouver une place intimiste, vivante et arborée et qui laissera toutes leurs places aux déplacements piétons et vélos.

C'est sur ce point d'ailleurs qu'un certain nombre d'éléments restent à voir. La Place Sainte-Anne sera bien une zone de rencontre, comme prévu dans la délibération et les voitures n'y seront donc pas prioritaires. Cependant, nous regrettons que pour le moment la circulation soit toujours autorisée aux véhicules, sans contrôle d'accès, depuis la rue Saint-Louis vers la rue d'Échange et depuis la rue d'Antrain vers la rue de Saint-Malo. Si l'on ne peut pas refuser cet accès aux riverains et aux livreurs notamment, nous avons tout intérêt à limiter la circulation sur cette place qui doit préserver un caractère apaisé. Ces boucles de circulation sont sans intérêt pour les automobilistes puisque justement ce sont des boucles et qu'elles se rabattent vers leurs points d'origine, le bas des Lices via les rues d'Échange et de Dinan, la rue d'Antrain via les rues de Saint-Malo et de l'Hôtel Dieu. Et pourtant, nous constatons quotidiennement que des automobilistes tournent en boucle pour trouver une place, pour finir par se garer *in fine* en stationnement sauvage. Quant aux quelques visiteurs arrivant en voiture au centre-ville, il existe des solutions de parking très proches qui leur permettent d'apprécier un court trajet piéton au cœur du Vieux Rennes pour parvenir tranquillement sur la place Sainte-Anne. Les écologistes souhaitent donc un contrôle d'accès à l'entrée de ces rues.

Nous souhaitons aussi qu'il ne soit pas possible d'y stationner, ni sur des places de parkings ni non plus sur un arrêt minute, qui avait été envisagé dans un premier temps mais dont le projet doit bien être abandonné. Cela doit aussi être valable pour les cars de congressistes qui viendraient au

Couvent des Jacobins. On imagine mal des cars stationnés place Sainte-Anne. Des solutions de stationnement aux abords de l'Hôtel Dieu semblent bien plus pertinentes à envisager.

En limitant l'accès aux riverains et livreurs, grâce à des bornes rétractables ou, sans attendre, à des zones à trafic limité – à l'instar de Nantes, qui éprouve cette solution depuis 2011 – nous ferions un pas de plus pour atteindre les objectifs du plan de protection de l'atmosphère en améliorant la qualité de l'air. Soyons audacieux, en limitant réellement le trafic automobile en centre-ville, nous limiterons également la pollution atmosphérique, sonore, visuelle, olfactive de nos concitoyens.